

«J'entreprends en Corse»

Un portail internet en développement

Sur le modèle d'autres régions, telles que l'Aquitaine, la Basse-Normandie ou la Bourgogne, la Collectivité Territoriale de Corse a décidé de mettre en œuvre un portail internet destiné aux porteurs de projets et chefs d'entreprises insulaires. Symboliquement intitulé «J'entreprends en Corse», cet outil d'information proposera un accompagnement, des conseils en création et financement, un espace «formation», les orientations stratégiques dont chaque acteur socioprofessionnel a besoin pour effectuer les démarches administratives inhérentes à son activité. Le contenu du site sera proposé en partenariat avec l'ensemble des structures et institutions spécialisées dans la création d'entreprise, parmi lesquelles les chambres de commerces et chambres des métiers. Sans oublier le soutien et l'implication de l'État –à travers la DIRECCTE. Ainsi une convention tripartite a-t-elle été signée le 25 octobre dernier, entre l'Agence de développement économique de la Corse, la Caisse des dépôts et consignations, et l'Agence pour la création d'entreprises. Pour l'Informateur Corse Nouvelle, Jean Zuccarelli, conseiller exécutif et président de l'ADEC, évoque cette initiative et en précise le contexte. Explications.

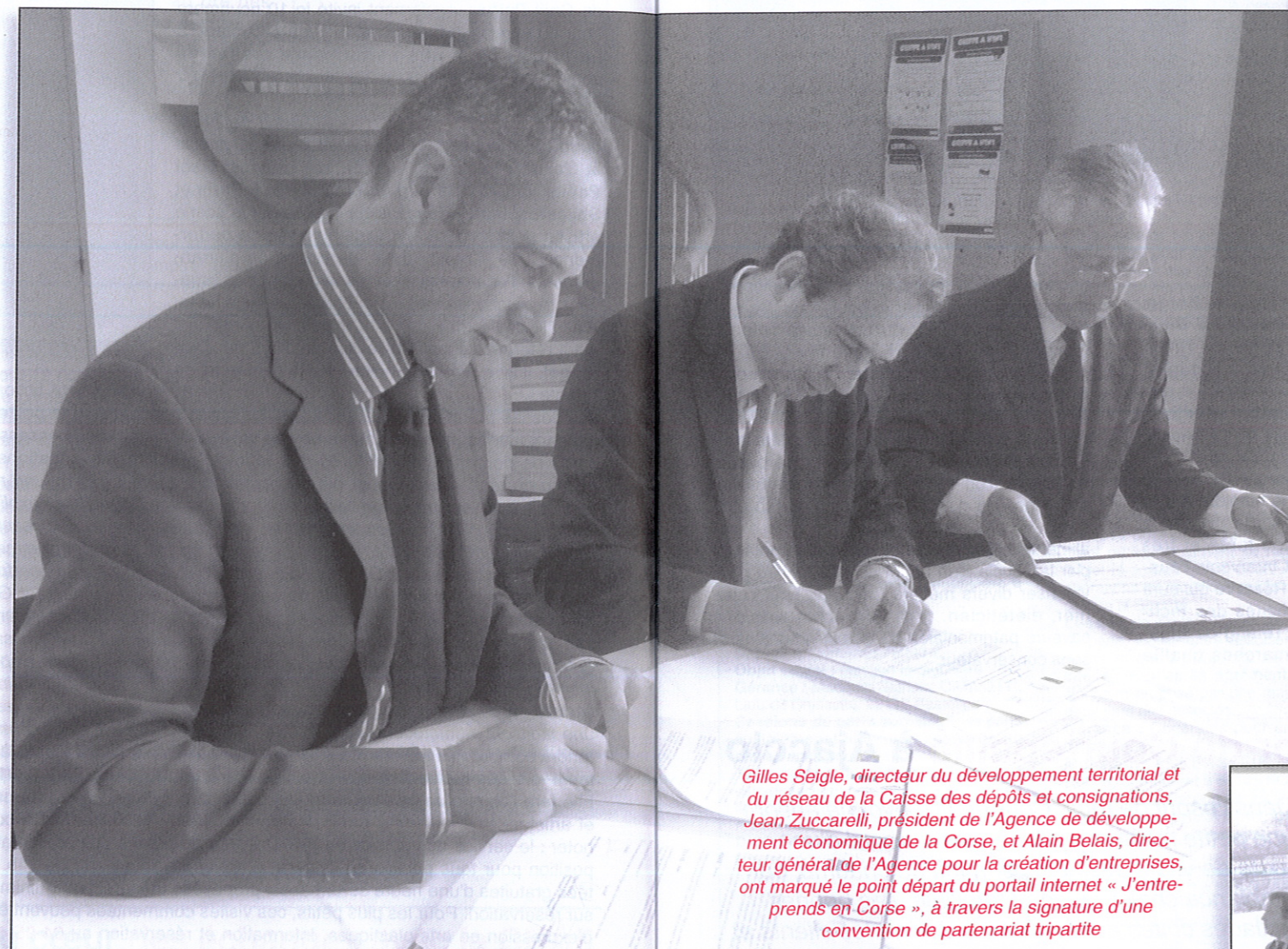
► **Jean Zuccarelli, quels sont les objectifs de cette convention tripartite que l'ADEC vient de signer avec la Caisse des dépôts et consignations, et l'APCE ?**

Elle marque le point de départ de la création d'un véritable outil d'information et d'orientation au service des porteurs de projets et chefs d'entreprises insulaires. Le portail Internet «J'entreprends en Corse» verra le jour au printemps prochain. Celui-ci s'articule autour de choix politiques volontaristes en faveur des acteurs socioéconomiques de notre région.

► **Quels sont les axes de mise en œuvre du projet ?**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Opérationnel Européen Feder, pour la période 2007-2013, notre Collectivité Territoriale bénéficie de fonds européens, nationaux et régionaux, destinés à renforcer la compétitivité des entreprises et leurs capacités d'innovation.

À ce titre, les enjeux majeurs de la stratégie régionale de l'innovation, adoptée par l'Assemblée de Corse le 27 janvier 2011, visent à



Gilles Seigle, directeur du développement territorial et du réseau de la Caisse des dépôts et consignations, Jean Zuccarelli, président de l'Agence de développement économique de la Corse, et Alain Belais, directeur général de l'Agence pour la création d'entreprises, ont marqué le point départ du portail internet « J'entreprends en Corse », à travers la signature d'une convention de partenariat tripartite

renforcer le partenariat et la coopération, vecteurs décisifs d'innovation. Il s'agit également d'inclure tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle, ainsi que d'ouvrir les acteurs corses de l'innovation sur l'extérieur.

Je vous rappelle que l'État, qui est partenaire de la Collectivité Territoriale de Corse dans la mise en œuvre de ce programme, a lancé en 2009 les États Généraux de l'Industrie dont les travaux ont abouti, courant 2010, à la rédaction de 23 mesures d'accompagnement des entreprises. Parmi celles-ci figure la mesure 16, intitulée « Mise en place d'une procédure unifiée d'information et d'orientation des PMI/PME en région ». Elle concerne la création d'un portail unique à l'attention des porteurs de projet du territoire régional, véritable « gare de triage » des informations multiples et diverses, figurant sur les sites des partenaires de l'accompagnement du développement économique.

J'ajoute qu'à la suite de réunions organisées par l'État sur les modalités de mise en œuvre de cette mesure 16, l'ADEC a été désignée maître d'œuvre du projet par les services concernés, à savoir

la DIRECCTE, et les partenaires –chambres de commerce, chambres des métiers...

► **À quel stade de réalisation en êtes-vous ?**

Notre Agence de développement économique a d'ores et déjà accompli une phase d'études et de présentations faites par différents opérateurs ayant développé des produits informatiques permettant de concevoir de tels portails internet. Cette démarche, nous l'avons voulue la plus large et la plus cohérente possible. C'est pourquoi nous avons procédé de manière concertée, en conventionnant, notamment, avec l'Agence pour la création d'entreprises et la Caisse des dépôts et consignations, afin de créer le portail «J'entreprends en Corse», sur le modèle de l'Aquitaine, la Basse-Normandie ou la Bourgogne. Sachant que la Corse figure parmi les huit premières régions françaises à développer ce type de projet.



Jean Zuccarelli, président de l'ADEC : «Le portail internet "J'entreprends en Corse" s'articule autour de choix politiques volontaristes en faveur des acteurs socioéconomiques de notre région»

Nous entrons à présent dans la phase de réalisation et d'élaboration du contenu. De nombreuses structures et institutions spécialisées dans la création d'entreprise en Corse y seront associées.

► **Quels sont les enjeux et perspectives du portail internet «J'entreprends en Corse» ?**

Cet espace interactif se veut l'interlocuteur unique des créateurs et des repreneurs d'entreprises. Il sera à l'entière disposition de chacun d'eux pour les accompagner à chaque étape de leur projet, et faciliter leur parcours, grâce à un service d'accueil unique, concernant toutes les informations sur l'ensemble des dispositifs d'appui à la création/reprise d'entreprise en Corse.

D'autre part, le réseau permettra de renforcer les complémentarités entre les différents organismes. Sachant que l'offre de services proposée aux créateurs et repreneurs d'entreprises s'étoffera au fur et à mesure des nouveaux besoins détectés, dans l'accompagnement, le conseil, la formation, l'hébergement ou encore le financement...

Enfin, l'un des objectifs sera bien sûr d'accroître la communication pour développer l'esprit d'entreprendre, cher à notre Agence de développement économique. Et nul doute que le portail internet «J'entreprends en Corse» deviendra un outil incontournable de l'information et de l'orientation entrepreneuriale en région Corse.



Une conférence de presse pour la présentation du portail internet « J'entreprends en Corse » a été organisée le 25 octobre dernier, dans les locaux bastiais de l'ADEC, situés à la maison du parc technologique, en présence de nombreux partenaires de la création d'entreprise en Corse